

VIA LE SDÉ

Montréal, le 17 juillet 2023

M^e Véronique Dubois
Secrétaire
RÉGIE DE L'ÉNERGIE
Tour de la Bourse
800, Place Victoria, bureau 4125
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Paule Hamelin
Ligne directe : 514-392-9411
paule.hamelin@gowlingwlg.com

Adjointe
Tél. : 514 878-9641, poste no : 65254

**Objet : ÉNERGIR – DEMANDE CONCERNANT LA MISE EN PLACE DE MESURES RELATIVES À L'ACHAT ET LA VENTE DE GAZ NATUREL RENOUVELABLE
DOSSIER DE LA RÉGIE : R-4008-2017 –ÉTAPE E
Notre dossier : L153570003**

Chère consœur,

Par la présente, nous demandons à la Régie d'être autorisé à déposer la preuve de l'ACIG le 28 août 2023 à midi au lieu du 21 août 2023 à midi pour les motifs qui suivent.

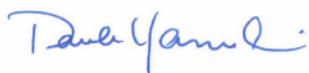
Le 21 juin dernier, la Régie acceptait la demande d'Énergir de devancer le début de l'audience dans le présent dossier d'une semaine et modifiait le calendrier d'audience par la même occasion. Se faisant, la Régie avançait également la date du dépôt de la preuve au 21 août alors qu'initialement le dépôt était requis pour le 28 août 2023.

Or, la soussignée avait pris des engagements en fonction de l'ancien calendrier d'audience et sera à l'extérieur du bureau pour vacances du 7 au 22 août prochain. Ainsi, nous ne serons pas en mesure de finaliser la preuve avant la date prévue pour sa production selon le nouveau calendrier. Pour cette raison, nous demandons respectueusement à la Régie de nous permettre, pour ces motifs, de pouvoir produire la preuve de l'ACIG le 28 août prochain. Nous estimons que ce délai ne devrait pas affecter le bon déroulement du calendrier de l'audience. Nous avons soulevé cette problématique à Énergir et nous comprenons qu'elle ne s'objectera pas à cette demande.

En espérant respectueusement que la Régie accèdera à cette demande.

Veuillez agréer, chère consœur, l'expression de nos salutations distinguées.

GOWLING WLG (CANADA) S.E.N.C.R.L., s.r.l.



Paule Hamelin
PH/st